

Facebook ne compte pas rémunérer les éditeurs de presse pour les liens « enrichis » partagés sur sa plateforme

C'est par un communiqué que Facebook a annoncé, le 24 octobre 2019, jour d'entrée en vigueur de la loi sur le droit voisin, sa « politique » en la matière. « Les dispositions de cette loi prévoient notamment l'autorisation des éditeurs de presse pour afficher sur les plateformes en ligne, dans un format enrichi, les liens vers leurs contenus. C'est déjà le cas sur Facebook. Les éditeurs de presse décident en effet de la publication de leurs contenus sur notre plateforme. Nous allons ainsi continuer d'afficher leurs contenus dans un format enrichi, en y incluant les images, les titres, les extraits et autres champs qu'ils publient via leur flux RSS. Une très petite part des contenus sur notre plateforme est cependant publiée par des utilisateurs, et ce sans avoir reçu le consentement des éditeurs de presse. Aussi, si ces derniers souhaitent que les liens publiés par les utilisateurs s'affichent dans un format enrichi sur Facebook, ils auront la possibilité de nous donner leur accord et de nous informer de leur volonté que ces liens soient affichés dans un format enrichi ». De fait, et comme annoncé, la firme a commencé à supprimer sur sa plateforme l'enrichissement (photos, sous-titres) des liens renvoyant vers des contenus de sites de presse.

Dans un communiqué commun, la FNPS, l'Alliance et le SEPM dénoncent l'attitude de « Facebook qui refuse la mise en œuvre de bonne foi des droits voisins des éditeurs de presse.

Dans le même temps, Facebook a annoncé vouloir lancer prochainement un espace dédié aux actualités en France. Présenté fin octobre sur le marché américain, Facebook News est un nouvel espace où sont mis en avant une sélection de contenus réalisée par des journalistes professionnels avec l'aide d'algorithmes. « Nos discussions avec les éditeurs français pour définir ce à quoi ressemblerait la meilleure expérience en la matière et comment nous pourrions rémunérer nos partenaires de façon appropriée, sont déjà en cours et se poursuivront [...]. Nous continuons de travailler avec les éditeurs en qualité de partenaire, afin de leur permettre de créer de la valeur » déclare Facebook. Il n'est pas évident que les éditeurs voient les choses ainsi.